

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15519	39009	00020262501	30	EUR

Domiciliation
CCM ST LAURENT SUR SEVRE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1551 9390 0900 0202 6250 130

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM ST LAURENT SUR SEVRE
2 RUE DE LA MONTFORTERIE
85290 ST LAURENT SUR SEVRE

☎ 02 51 67 82 78

Titulaire du compte (Account Owner)

M CLEMENT GOUPILLE
61 RUE DU CALVAIRE
85290 ST LAURENT SUR SEVRE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS
IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2017

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**.
Pour vos démarches,
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M GOUPILLE CLEMENT
61 RUE DU CALVAIRE
85290 SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

Vos références

Votre situation

Numéro fiscal : 30 13 364 908 463 C

Revenu fiscal de référence : 17601

Référence du document : 18 A3 8305081 11

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :
61 RUE DU CALVAIRE
85290 SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

Numéro FIP : 850 73 68 0327967789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 26/04/2018

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 356,00 €

Vous recevrez à compter du mois d'août un avis d'imposition indiquant le montant à payer ainsi que la date limite de paiement (si vous n'avez pas de contrat de prélèvement à l'échéance ou mensuel).

Ne payez pas votre impôt avec ce document

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ➔ **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368*
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.
- ➔ **Sur place :** Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE			PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS	
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES			ENFANTS MARIÉS
C								1.0	
Détail des revenus		Déclar. 1						Total	
Total des salaires et assimilés ²		18547							
Déduction 10% ou frais réels.....		- 1855							
Salaires, pensions, rentes nets.....		16692						16692	
Revenus perçus par le foyer fiscal									
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....								958	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷								958	
Revenu brut global.....								17650	
CSG déductible.....								- 49	
Revenu imposable.....								17601	
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴								1091	
Décote.....								- 359	
Réduction sous condition de revenu.....								- 146	
Impôt sur le revenu net avant corrections.....								586	
Impôt total avant crédits d'impôt.....								586	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré						Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		230						230 - 230	
IMPOT NET									
Total de l'impôt sur le revenu net.....								356	
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOURIR.....								356	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES									
Revenu fiscal de référence ²⁵								17601	

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

Sodexo Sports et Loisirs
Direction des Ressources Humaines

Monsieur Clément GOUPILLE
61 Rue du Calvaire
85 290 SAINT LAURENT SUR SEVRE

Boulogne, le 1^{er} août 2018

Objet : Offre de contrat de travail

À la suite des divers entretiens que nous avons eus ces dernières semaines, nous vous adressons la présente offre de contrat de travail.

Le contrat de travail envisagé porte sur un poste de Responsable Restauration, Statut Agent de Maîtrise - Article 36, Niveau 4 Echelon 2.

La date d'entrée en fonction prévue est le 10 septembre 2018.

Votre lieu de travail :

- VINCENNES HIPPODROME DE PARIS - 2, Route de la Ferme 75 012 PARIS
- HIPPODROME D'ENGHEN - Place André Foulon 95230 Soisy-sous-Montmorency

Ce contrat s'accompagne d'une période d'essai de 2 mois. Cette période d'essai pourra, d'un commun accord, être renouvelée une fois pour une durée maximum de 2 mois.

Votre contrat de travail sera à durée indéterminée et à temps complet au forfait.

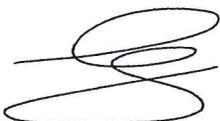
La rémunération est de 2800 € bruts par mois, sur 13 mois. Vous percevrez une prime d'objectifs variable de 8 % du salaire brut annuel de l'exercice considéré versée en fonction des objectifs fixés].

Conformément aux dispositions de l'article 1114 du Code civil, le présent document constitue une offre de contrat de travail par laquelle nous ne serons liés qu'en cas d'acceptation de votre part.

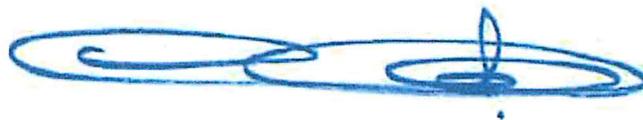
Vous disposez d'un délai d'une semaine qui expirera le 7 août 2018, pour nous adresser votre acceptation. À l'issue de ce délai, sans réponse de votre part, la présente offre sera caduque.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Clément GOUPILLE



Solenne CATHERINE
Responsable RH



Emploi : RESP RAYON			Matricule :02430597 M. CLEMENT GOUPILLE 61 RUE DU CALVAIRE 85290 SAINT LAURENT SUR SEVRE
Coefficient : 320			
Date d'entrée Société	Date d'entrée établissement	Date de Sortie	
11.05.2018	01.06.2018		
Base hebdo moyenne	Heures payées	Taux horaire	
100,00 %			
Date et Mode de paiement		N° Sécurité Sociale	
27.07.2018	VIREMENT	1910949099414 46	

LIBELLE	NOMBRE OU BASE	SALARIE		EMPLOYEUR	
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
Salaire de base annualisé			2.200,00		
Heures jours fériés			101,57		
Total Brut			2.301,57		
ASSURANCE SANTE					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décés	2.301,57	0,000	0,00	13,000	299,20
Complémentaire Incapacité Invalidité Décés Tranche A	2.301,57	0,000	0,00	1,100	25,32
Complémentaire santé			8,40		17,50
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIE PROFESSIONNELLE	2.301,57			1,200	27,62
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	2.301,57	6,900	158,81	8,550	196,78
Sécurité Sociale Déplafonnée	2.301,57	0,400	9,21	1,900	43,73
Complémentaire TA	2.301,57	3,900	89,76	5,850	134,64
Complémentaire GMP	353,82	7,800	27,60	12,750	45,11
Supplémentaire TA	2.301,57	1,000	23,02	1,000	23,02
Complémentaire CET	2.301,57	0,130	2,99	0,220	5,06
FAMILLE-SECURITE SOCIALE	2.301,57				79,40
ASSURANCE CHOMAGE					
Chômage	2.301,57	0,950	21,86	4,050	93,21
Chômage FNGS	2.301,57			0,150	3,45
APEC	2.301,57	0,024	0,55	0,036	0,83
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					151,79
CSG NON IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG taux réduit non imposable à l'impôt sur le revenu	2.261,29	6,800	153,77		
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	65,84	6,800	4,48		
CSG IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS taux réduit imposable à l'impôt sur le revenu	2.261,29	2,900	65,58		
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	65,84	2,900	1,91		
ALLEGEMENT DE COTISATIONS					45,60-
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			567,94		1.101,06
Net imposable			1.818,62		
Total DDA retraite art83			87,72		

Net à payer : 1.733,63 EUR

1.101,06

D01 L02 M03 M04 J05 V06 S07 D08 L09 M10 M11 J12 V13 S14 D15
L16 M17 M18 J19 V20 S21 D22 L23 M24 M25 J26 V27 S28 D29 L30 M31

Montant	Total du mois	Cumulé sur l'année	Congés Payés	Normaux	En acquisition	Heures	Total du mois	Depuis Début juin
Salaire Brut	2.301,57	5.521,32	Acquis	2,00	5,00	Travaillées		
Charges Salariales	567,94	1.344,43	Pris			Absences		
Net Imposable	1.818,62	4.391,00	Reste	2,00	5,00			

Emploi : RESP RAYON			Matricule :02430597 M. CLEMENT GOUPILLE 61 RUE DU CALVAIRE 85290 SAINT LAURENT SUR SEVRE
Coefficient : 320			
Date d'entrée Société	Date d'entrée établissement	Date de Sortie	
11.05.2018	01.06.2018		
Base hebdo moyenne	Heures payées	Taux horaire	
100,00 %			
Date et Mode de paiement		N° Sécurité Sociale	
27.06.2018	VIREMENT	1910949099414 46	

LIBELLE	NOMBRE OU BASE	SALARIE		EMPLOYEUR	
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
Régul.sal. base			200,43-		
Salaire de base annualisé			2.200,00		
Solde heures CDD vers C05/18			83,98		
Total Brut	8,50	9,88	2.083,55		
ASSURANCE SANTE					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décés	2.083,55	0,000	0,00	13,000	270,86
Complémentaire Incapacité Invalidité Décés Tranche A	2.083,55	0,000	0,00	1,100	22,92
Complémentaire santé			8,40		17,50
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIE PROFESSIONNELLE	2.083,55			1,200	25,00
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	2.083,55	6,900	143,76	8,550	178,14
Sécurité Sociale Déplafonnée	2.083,55	0,400	8,33	1,900	39,59
Complémentaire TA	2.083,55	3,900	81,26	5,850	121,89
Complémentaire GMP	353,82	7,800	27,60	12,750	45,11
Supplémentaire TA	2.083,55	1,000	20,84	1,000	20,84
Complémentaire CET	2.083,55	0,130	2,71	0,220	4,58
FAMILLE-SECURITE SOCIALE	2.083,55				71,88
ASSURANCE CHOMAGE					
Chômage	2.083,55	0,950	19,79	4,050	84,38
Chômage FNGS	2.083,55			0,150	3,13
APEC	2.083,55	0,024	0,50	0,036	0,75
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					137,54
CSG NON IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG taux réduit non imposable à l'impôt sur le revenu	2.047,09	6,800	139,20		
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	61,26	6,800	4,17		
CSG IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS taux réduit imposable à l'impôt sur le revenu	2.047,09	2,900	59,37		
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	61,26	2,900	1,78		
ALLEGEMENT DE COTISATIONS					213,30-
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			517,71		830,81
Net imposable			1.644,49		
Total DDA retraite art83			41,68		

Net à payer : 1.565,84 EUR

830,81

V01 S02 D03 L04 M05 M06 J07 V08 S09 D10 L11 M12 M13 J14 V15
S16 D17 L18 M19 M20 J21 V22 S23 D24 L25 M26 M27 J28 V29 S30

Montant	Total du mois	Cumulé sur l'année	Congés Payés	Normaux	En acquisition	Heures	Total du mois	Depuis Début juin
Salaire Brut	2.083,55	3.219,75	Acquis	2,00	3,00	Travaillées		
Charges Salariales	517,71	776,49	Pris			Absences		
Net Imposable	1.644,49	2.572,38	Reste	2,00	3,00			

Emploi : HOTE(ESSE)/VENDEUR(EUSE)			Matricule :02430597
Coefficient : 130			
Date d'entrée Société	Date d'entrée établissement	Date de Sortie	
11.05.2018	11.05.2018		
Base hebdo moyenne	Heures payées	Taux horaire	
35,00	105,00	9,88	
Date et Mode de paiement		N° Sécurité Sociale	M. CLEMENT GOUPILLE 61 RUE DU CALVAIRE 85290 SAINT LAURENT SUR SEVRE
29.05.2018	VIREMENT	1910949099414 46	

LIBELLE	NOMBRE OU BASE	SALARIE		EMPLOYEUR	
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
Salaire de base annualisé			1.037,40		
Heures jours fériés	10,00	9,88	98,80		
Total Brut			1.136,20		
ASSURANCE SANTE					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décés	1.136,20	0,000	0,00	13,000	147,71
Invalidité décès non cadre	1.136,20	0,180	2,05	0,280	3,18
Complémentaire santé			8,40		17,50
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIE PROFESSIONNELLE	1.136,20			1,200	13,63
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	1.136,20	6,900	78,40	8,550	97,15
Sécurité Sociale Déplafonnée	1.136,20	0,400	4,54	1,900	21,59
Complémentaire TA	1.136,20	3,900	44,31	5,850	66,46
FAMILLE-SECURITE SOCIALE	1.136,20				39,20
ASSURANCE CHOMAGE					
Chômage	1.136,20	0,950	10,79	4,050	46,02
Chômage FNGS	1.136,20			0,150	1,70
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					83,96
CSG NON IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG taux réduit non imposable à l'impôt sur le revenu	1.116,32	6,800	75,91		
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	20,68	6,800	1,41		
CSG IMPOSABLE A L'IMPOT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS taux réduit imposable à l'impôt sur le revenu	1.116,32	2,900	32,37		
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	20,68	2,900	0,60		
ALLEGEMENT DE COTISATIONS					249,06-
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			258,78		289,04
Net imposable			927,89		

Net à payer : 877,42 EUR

289,04

V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 D20 L21 M22 M23 J24 V25
 S26 D27 L28 M29 M30 J31

Montant	Total du mois	Cumulé sur l'année	Congés Payés	Normaux	En acquisition	Heures	Total du mois	Depuis Début juin
Salaire Brut	1.136,20	1.136,20	Acquis		2,00	Travaillées	113,50	113,50
Charges Salariales	258,78	258,78	Pris			Absences		
Net Imposable	927,89	927,89	Reste		2,00			

IMPORTANT : Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales



Identifiant Défense : 1185030716
 Indice majoré : 360
 Valeur du point : 56,2323
 Echelle : 0
 Echelon ou chevron : 01
 Taux de perception solde : 1/1
 Situation matrimoniale : Célibataire

11850307160647000A0049X0001490112



Enfants ou ascendants à charge				
ICM	PF	SUFA	REVSUFA	MICM
0	0	0	0	0

SLT GOUPILLE CLÉMENT
 049X000 ECO CAV - NDO - ELV
 CASERNE EBLE
 106 RUE EBLE
 BP 34125
 49041 ANGERS CEDEX 01

BULLETIN DE SOLDE : MAI 2018

Indemnités et retenues du mois	Date Début	Nombre de jours d'acquisition	Base	Taux Coeff.	A payer	A retenir	Pour info.	Impos.	Parts Etat
Solde									
Solde de base	01/05/18	5	56,23		281,16			X	
Indemnités									
Indemnité pour charges militaires (ICM)	01/05/18	5	11,87		59,35				
Abattement indemnitaire annuel	01/05/18	5	167,00			2,32		X	
Indemnité T.A.O.P.C.	01/05/18	5	2,83		14,17			X	
Compensatrice hausse CSG					4,28			X	
Retenues et reprises d'avance									
Précompte pour cotisation à la mutuelle UNEO	01/05/18					28,11			
Cotisations - Part agent									
Retenue pour pension			281,16	10,56%		29,69		X	
Ret. retraite additionnelle fonction pub.						2,81		X	
Contrib. sociale généralisée non déductible			292,08	2,4%		7,01			
Contrib. sociale généralisée déductible			292,08	6,8%		19,86		X	
C.S.G non déduc. sur revenus non imposables			58,31	9,2%		5,36			
Contrib. remboursement de la dette sociale			350,40	0,5%		1,75			
Retenue fonds de prévoyance militaire			356,10	2%		1,19			
Cotisations - Part Etat									
Cotisation pour pension			281,16	126,07%					354,46
Retraite addit. fonction publique - Part Etat									2,81
Cotisation sécurité sociale militaire			281,16	9,7%					27,27
Cotisation caisse nationale allocations fam.			281,16	5,25%					14,76
Cotisation FNAL unifiée non plafonnée			281,16	0,5%					1,41
Cotisation patronale de solidarité autonomie			281,16	0,3%					0,84
Totaux du mois					358,96	98,10			401,55
Report de régularisations					101,78	9,82			
Total net recouvré					0,00	0,00			
NET A PAYER					352,82 €				

Virement principal :

Montant : 352,82 €

IBAN : FR7615519390090002026250130

Régimes d'imposition	Métropole & FFECSA			
Montant imposable du mois	339,77			
Cumul annuel imposable	7693,62			
Cumul des avantages en nature				
Montant cumulé des ressources pour la C.A.F.	7715,98			

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de solde sans limitation de durée.

BULLETIN DE SOLDE : MAI 2018**GOUPILLE, Clément**Identifiant Défense : **1185030716**Régularisations diverses au titre des mois antérieurs

Indemnités et retenues du mois	Date Début	Nombre de jours	Montants perçus	Montant régularisés	A payer	A retenir	Pour info.	Impos.
Indemnités								
Compensatrice hausse CSG			0,00	101,78	101,78			X
Cotisations - Part agent								
Ret. retraite additionnelle fonction pub.			-200,71	-200,86		0,15		X
Contrib. sociale généralisée non déductible			-503,86	-506,26		2,40		
Contrib. sociale généralisée déductible			-1188,20	-1194,99		6,79		X
Contrib. remboursement de la dette sociale			-123,14	-123,62		0,48		
Cotisations - Part Etat								
Retraite addit. fonction publique - Part Etat			-200,71	-175,49			25,22	
Total des régularisations à reporter					101,78	9,82		

Message d'information de l'autorité gestionnaire RH :

Jean et Catherine Goupille
61, Rue Du Calvaire
85290 Saint Laurent Sur Sèvre

À Saint Laurent Sur Sèvre, le 2 septembre 2018

Objet : attestation d'hébergement

Madame, Monsieur,

Je soussigné Goupille Jean, né le 13 novembre 1962 à Cholet (49) et demeurant au 61, Rue Du Calvaire 85290 Saint Laurent Sur Sèvre, atteste sur l'honneur que Goupille Clément, né le 26 septembre 1991 à Cholet (49) est actuellement hébergée à mon domicile situé 61, Rue Du Calvaire 85290 Saint Laurent Sur Sèvre.

Vous trouverez ci-joint les copies de nos pièces d'identité respectives ainsi qu'un justificatif de domicile de mon habitation datant de moins de six mois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line followed by a large, stylized loop and a vertical stroke.

AVIS D'IMPÔT 2018

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP-E LES HERBIERS
AV MASSABIELLE BP429
85501 LES HERBIERS CEDEX

eco' pli 77 LOGNES PIC 10.08.18 C10096



7907014381 0009

M GOUPILLE JEAN
OU MME GOUPILLE CATHERINE
61 RUE DU CALVAIRE
85290 ST LAURENT SUR SEVRE

7907014381 0009

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 17 79 516 661 041
Déclarant 2 (C) : 14 88 838 843 485
N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 99 817
Référence de l'avis : 18 85 0175249 39

Numéro FIP : 850 15 34 3063166789 3 A
Numéro de rôle : 016 A
Date d'établissement : 26/07/2018
Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 17/09/2018 (41) **3 055,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu 6 895,00 €
Montant de vos prélèvements sociaux 416,00 €
Versements sur 1er acompte 2 128,00 €
Versements sur 2d acompte 2 128,00 €

À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le
revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS
CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE"
à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Pour payer par
smartphone ou
tablette, flashez ce
code avec
l'application
« Impots.gouv »



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre impôt ? »

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire * le paiement de cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur impots.gouv.fr : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/09/2018.

* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat :

-R1677/0050021G/9L1H661418PAS2A

votre compte à débiter : FR76 1470 6001 7426 9738 0400 110 ORCA MORTAGNE VAL SEVRE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant 1	Total
Total des salaires et assimilés 2.....	74 574	16 399	29	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7 457	- 1 640		
Déduction minimale.....			- 29	
Salaires, pensions, rentes nets.....	67 117	14 759	0	81 876
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			6 628	
Revenus de capitaux mobiliers imposables 7.....				6 628
Base de la régularisation du prélèvement libératoire déclarée.....	9 228	Retenue	9 200	
Revenus fonciers nets.....				2 423
Revenu brut global.....				90 927
CSG réductible.....				338
Revenu imposable.....				90 589
Impôt sur les revenus soumis au barème 14.....				* 14 236
Impôt avant réductions d'impôt.....				14 236
REDUCTIONS D'IMPÔT 15				
	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolaire : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			183	
Dons aux œuvres.....	100	100	66	
Investissements locatifs "Scellier".....				
Imposés à partir de 2011 : report.....	4 813	4 813	4 813	
Total des réductions d'impôt 20.....				- 5 062
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				9 174

Suite en page suivante >>>

Régime fiscal		Situation fiscale		Situation de famille		Situation de résidence		Situation de domicile	
État	Code	État	Code	État	Code	État	Code	État	Code
M						1			2,50

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de

Déclar. 1
28 215

Déclar. 2
15 344

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

14,10%

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez vous sur impots.gouv.fr jusqu'au 15/09/2018 (inclus)

Ces taux individualisés seront alors les suivants :

Taux individualisé pour le déclarant 1

16,70%

Taux individualisé pour le déclarant 2

2,40%

Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer

Acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur

Foyer

Déclar. 1

Déclar. 2

Total

Acompte d'impôt sur le revenu :

Revenus fonciers

revenus soumis à l'acompte

2 423

montant de l'acompte mensuel

28

Suite en page suivante >>>

1. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un salarié au titre de son contrat de travail sont déductibles de son revenu net imposable de 2017. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un indépendant au titre de son activité professionnelle sont déductibles de son revenu net imposable de 2017. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un salarié au titre de son contrat de travail sont déductibles de son revenu net imposable de 2017. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un indépendant au titre de son activité professionnelle sont déductibles de son revenu net imposable de 2017. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un salarié au titre de son contrat de travail sont déductibles de son revenu net imposable de 2017. Les cotisations de retraite versées en 2018 par un indépendant au titre de son activité professionnelle sont déductibles de son revenu net imposable de 2017.

ÉTAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M GOUVILLE JEAN
OU MME GOUVILLE CATHERINE
Adresse d'imposition au 01/01/2018

61 RUE DU CALVAIRE

65290 ST LAURENT SUR SEVRE

Déclarant 1 - Nom de naissance : GOUVILLE

Déclarant 2 - Nom de naissance : FRIECHE

>>> Suite de votre avis				
Impôt total avant crédits d'impôt.....			9 174	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1 589		1 589	- 1 589
Trop versé prélèvement libératoire.....			690	690
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				6 895
<hr/>				
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	2 423	2 423	2 423	2 423
BASE IMPOSABLE	2 423	2 423	2 423	2 423
Taux de l'imposition.....	9,90%	0,50%	4,80%	2%
Montant de l'imposition.....	240	12	116	48
<hr/>				
Total des prélèvements sociaux nets				416
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2018.....				165
<hr/>				
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER				7 311
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				99 817
<hr/>				
Informations indiquées pour mémoire				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires.....				9 228
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				6 628
<hr/>				
Suite en page suivante >>>				

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ➔ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 * DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 009* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59866 LILLE CEDEX 9
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci dessous).
- ➔ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP LES HERBIERS SAID LES HERBIERS
AVE MASSABIELLE BP 429 85504 LES HERBIERS CEDEX
Tél : 02 51 64 17 15

7907014381 0009

